

VILLE DE CARCASSONNE

N°d'ordre : 239

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2020 et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Musée de l'école – 2021

Demandes de subvention auprès de l'Etat (Direction Régionale des Affaires culturelles), de la Région Occitanie, du Département de l'Aude et de la Communauté d'Agglomération de Carcassonne

Le Maire de Carcassonne,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la programmation du musée de l'école de 2021 et des actions pédagogiques suivantes :

Découverte du musée de l'école et ateliers pédagogiques :

Le musée de l'école présente des collections d'ouvrages et d'objets remontant à l'école de Jules Ferry. L'activité de découverte de ce musée dans le cadre de visites organisées est une démarche nouvelle.

Les ateliers pédagogiques s'adressent essentiellement aux écoles élémentaires y compris du département.

Action culturelle : les fables de la fontaine

Le musée de l'école commémore les 400 ans de la naissance de l'homme de lettres, Jean de la Fontaine. Un travail de présentation des fables, des manuels scolaires sur le sujet et de parcours pédagogique sera préparé sur le thème.

DECIDE

Article 1 : Il est demandé à l'Etat (Direction Régionale des affaires culturelles), à la Région Occitanie, au Département de l'Aude et à la Communauté d'Agglomération de Carcassonne, une subvention sur la base des plans de financement suivants :

**MUSEE DE L'ECOLE -
DECOUVERTE PEDAGOGIQUE DU MUSEE DE L'ECOLE ET ATELIERS PEDAGOGIQUES**

DEPENSES		RECETTES	
	MONTANT HT		MONTANT HT
Matériel pédagogique	2 000 €	DRAC	3 800 €
Personnel scientifique pour rédaction des cahiers et conception des parcours et ateliers	1 800 €	CAC - CGEAC	1 000 €
Personnel dédié à la gestion des réservations et planification des visites (contact avec les enseignants et à l'accueil des scolaires et animation des visites)	18 200 €	Département de l'Aude	2 000 €
		Autofinancement	14 950 €
		Païement ateliers écoles hors Carcassonne	250 €
TOTAL	22 000 €	TOTAL	22 000 €

MUSEE DE L'ECOLE - LES FABLES DE LA FONTAINE AU MUSEE DE L'ECOLE

DEPENSES		RECETTES	
	MONTANT HT		MONTANT HT
Travail scientifique d'analyse des fonds du musée et conception de l'exposition et du cahier pédagogique	1 800 €	DRAC	1 000 €
Personnel dédié au projet sur la base d'un forfait temps (48h)	1 200 €	CAC - CGEAC	500 €
Reprographie du cahier pédagogique et éléments de communication (affiche, flyers, courriers divers, etc)	500 €	Autofinancement	1 500 €
		Carcassonne Agglo	500 €
TOTAL	3 500 €	TOTAL	3 500 €

Article 2 : Il convient de procéder à la signature des conventions afférentes.

Carcassonne, le 30 OCT 2020

Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20201030-decision20239-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2020

Affichage : 30/10/2020

Le Maire
Gerard LARRAT

